

Compte financier unique

Rapport synthétique annexé à la délibération
budgétaire

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Sommaire

[Éléments de compréhension](#)

[Synthèse](#)

[Présentation des résultats 2022](#)

[Détail du budget de fonctionnement par pôle](#)

[Zoom sur l'évolution de la masse salariale](#)

[Evolution de l'épargne brute](#)

[Détail des dépenses d'équipement](#)

[Le financement des investissements en 2022](#)

[Evolution de la dette](#)

[Les budgets annexes](#)

[Bilan au 31/12/2022](#)

Éléments de compréhensions sur le Compte financier unique (CFU)

Le CFU est une fusion du compte administratif et du compte de gestion et présente le bilan financier et les comptes réalisés de l'année N-1

Ce document retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette de l'année écoulée, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes dénommés les restes à réaliser

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget supplémentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions

La présentation de ce compte administratif 2022 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil communautaire les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2022 en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2022 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette

Synthèse et résumé de la réalisation du budget 2022

Fonctionnement :

- 2022 est la 1^{ère} année d'exécution de la convention de services communs entre la Ville et le Grand Dole. Ainsi, tous les agents de la ville et de l'agglomération sont payés par le Grand Dole, ce qui explique l'évolution du chapitre 012 « charges de personnel »; le Grand Dole refacture à la ville le personnel affecté, ce qui explique également l'évolution du chapitre 70 « produits des services ».

Pour analyser l'évolution du budget, il convient donc de raisonner à périmètre égal et donc de neutraliser ces flux croisés entre ville et Agglomération.

- En net, les **recettes réelles de fonctionnement** évoluent de **+7,7%** en raison de la revalorisation des bases fiscales sur la fiscalité locale directe et en raison du fort dynamisme de la TVA.
- En net, les **dépenses réelles de fonctionnement** évoluent de **+3,4%** en raison de :
 - la masse salariale avec l'application de mesures telles que la revalorisation indiciaire et du relèvement du SMIC,
 - La hausse des coûts de l'énergie.

Conséquence : l'épargne brute est améliorée de **+1,4M€**, par rapport à **2021**, pour atteindre **5,3 M€**.

Investissement :

Après des opérations d'envergure, 2022 est une année de transition, sans investissement majeur, et atteint un niveau de 5,9M€ (contre 9,5M€ en 2021). Aucun appel à l'emprunt ne fut nécessaire.

Résultats 2022 (1/2)

en K€

Dépenses de fonctionnement

Chapitre		CA 2021	CA 2022
011	Charges à caractère général	4 703	5 139
012	Charges de personnel	12 468	23 579
014	Atténuations de produits	12 180	10 875
65	Autres charges de gestion courante	11 408	11 534
66	Charges financières	443	452
67	Charges exceptionnelles	6	27
Dépenses réelles		41 208	51 607
042	Opérations d'ordre	3 172	4 623
Dépenses d'ordre		3 172	4 623
Dépenses de fonctionnement (a)		44 380	56 230

Dépenses d'investissement

Chapitre		CA 2021	CA 2022
10	Reversements dotations et fonds divers		
13	Subventions		
16	Emprunts et dettes	2 148	2 222
20/204/21/23	Dépenses d'équipement	8 652	5 755
26	Participations	872	150
27	Immobilisations financières	0	
Dépenses réelles		11 672	8 126
040	Opérations d'ordre	1 040	972
041	Opérations patrimoniales	2 939	1
Dépenses d'ordre		3 979	974
Dépenses d'investissement (f)		15 652	9 100

Recettes de fonctionnement

Chapitre		CA 2021	CA 2022
013	Atténuations de charge	154	323
70	Produits des services	4 089	14 917
73	Impôts et taxes	8 623	9 454
731	Fiscalité locale	22 805	22 928
74	Dotations et participations	8 217	8 326
75	Autres produits de gestion courante	567	2 013
76	Produits financiers	196	320
77	Produits exceptionnels	60	5
Recettes réelles		44 711	58 286
042	Opérations d'ordre	1 040	968
Recettes d'ordre		1 040	968
Recettes de fonctionnement (b)		45 751	59 254

Recettes d'investissement

Chapitre		CA 2021	CA 2022
10	Dotations et fonds divers	2 534	517
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 720
13	Subventions d'investissement	5 375	5 204
16	Emprunts et dettes	3	1
23	Reversements sur dépenses équipt		758
27	immobilisations financières	200	
Recettes réelles		8 112	8 199
040	Opérations d'ordre	3 172	4 628
041	Opérations patrimoniales	2 939	1
Recettes d'ordre		6 111	4 629
Recettes d'investissement (g)		14 223	12 828



Résultats 2022 (2/2) : un excédent en amélioration

en K€

Résultat de clôture de l'exercice 2022

	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement (a)	44 380	56 230
Recettes de fonctionnement (b)	45 751	59 254
Résultat d'exécution (c=b-a)	1 370	3 024
Reprise résultat 2022 reporté (d)	3 853	3 504
Résultat de fonctionnement (e=c+d)	5 224	6 528

	CA 2021	CA 2022
Résultat de clôture (k=e+j)	6 728	11 760
Restes à réaliser en dépenses (l)	7 036	8 216
Restes à réaliser en recettes (m)	3 812	4 022
Résultat cumulé après restes à réaliser (n=k+m-l)	3 504	7 566
<i>Correction 1068 (apurement du compte 1069)</i>		-7
Résultat cumulé après corrections 1068	3 504	7 559

Résultat de clôture de l'exercice 2022

	CA 2021	CA 2022
Dépenses d'investissement (f)	15 652	9 100
Recettes d'investissement (g)	14 223	12 828
Résultat d'exécution (h=g-f)	-1 429	3 728
Reprise résultat 2022 reporté (i)	2 934	1 504
Résultat d'investissement (j=h+i)	1 504	5 233

Détail du budget en fonctionnement par secteurs

Fonctionnement (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Finances-fiscalité-dotations ●	14 874	13 539	32 464	34 699
Administration générale ●	1 584	2 296	1 037	1 615
Moyens et ressources ●	2 874	4 287	614	1 849
Actions sociales ●	201	463	0	220
Actions éducatives ●	6 673	11 389	3 695	8 287
Sports ●	1 502	1 745	11	316
Culture ●	3 334	4 284	407	1 368
Aménagement et attractivité du territoire ●	2 405	2 484	515	767
Services techniques ●	7 761	11 119	5 968	9 166
Sous total opérations réelles	41 208	51 607	44 711	58 287
Sous total opérations d'ordre	3 172	4 623	1 040	968
Total fonctionnement	44 380	56 230	45 751	59 254
Excédent			1 370	3 024

Finances- Fiscalité- Dotations

Finances-Fiscalité- Dotations (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Fiscalité locale directe			11 668	11 056
Fiscalité indirecte			14 320	15 397
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			2 738	2 949
Attributions de compensation	8 474	8 598	23	24
FNGIR	1 632	1 632		
FPIC	532	616		
Dégrèvements fiscaux	1 543	0		
FCTVA (fonctionnement)			16	15
DGF			3 385	3 422
Contributions SDIS	1 975	1 988		
Produits des cessions			48	
Frais financiers (compte 66)	443	452		
Admissions en non valeur	30	30		
Recettes/charges diverses	245	222	265	1 837
Budget total	14 874	13 539	32 464	34 699
Produit net			17 590	21 160
Produit net hors prélèvement taxe habitation				19 617

NB : la TEOM et la taxe GEMAPI ne figurent pas dans cette diapo, elles sont retracées dans la diapo 19 relative à l'environnement



Finances- Fiscalité- Dotations

Fiscalité directe : Hors rôles supplémentaires, le produit fiscal 2022 est en hausse de +4,5% en raison de l'actualisation des bases fiscales, soit une hausse de +470 K€ par rapport à 2021.

La fiscalité directe sur laquelle le Grand Dole dispose d'un pouvoir de taux ne représente plus que 39% du panier fiscal total, contre environ 78% avant la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Sur les rôles supplémentaires, 2021 est une année particulière avec un rattrapage suite à des redressements réalisés par les services fiscaux sur les 4 dernières années auprès de certaines entreprises du territoire.

Fiscalité indirecte : les produits de la CVAE, TASCUM, et IFER sont en hausse de 1M€ (+7,5%) en raison du fort dynamisme de la TVA reversée par l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation.

Compensations d'exonérations fiscales : elles s'élèvent à 3 422 k€ et sont en augmentation de 1,1%

Fiscalité directe (K€)	CA 2021	CA 2022	Evol
CFE	5 328	5 592	5,0%
TFB	4 700	4 902	4,3%
TH	420	415	-1,3%
TFNB	101	110	9,4%
Rôles supplémentaires	1 119	37	-96,7%
TOTAL	11 668	11 056	-5,2%

Fiscalité indirecte (K€)	CA 2021	CA 2022	Evol
CVAE	4 139	4 232	2,2%
IFER	546	568	4,0%
TASCUM	1 036	1 168	12,7%
TVA	8 599	9 430	9,7%
TOTAL	14 320	15 397	7,5%





Attributions de compensations : dans le cadre du pacte de solidarité fiscal et financier, elles s'élevaient à 8 598 K€ en 2022, en augmentation de 1,5% par rapport à 2021. A noter que les ACTP sont actualisées chaque année avec une part variable liée au produit de la taxe foncière réellement payée par les entreprises installées sur les ZAE

FPIC : Ce prélèvement est également dans le pacte de solidarité. Il est intégralement pris en charge par le Grand Dole. Pour 2022, le FPIC s'élève à 616 K€, en augmentation de +84K€ par rapport à 2021. Pour mémoire, si l'enveloppe nationale est stabilisée à 1Mds € depuis 2016, le montant du prélèvement de droit commun appliqué par l'Etat au Grand Dole et à ses communes membres est en constante évolution.

FNGIR : consécutif à la suppression de la taxe professionnelle en 2011, il est stabilisé à hauteur de 1 632 K€

DGF : conformément à la LFI 2022, la DGF est figée depuis plusieurs années mais la répartition entre collectivités connaît de faibles variations par rapport à l'année précédente. La DGF notifiée et perçue en 2022 s'élève à 3 422 K€, en progression de 1,1%

SDIS : la contribution 2022 est de 1 988 K€ , en progression de 13K€.

Intérêts des emprunts : la Grand Dole n'a pas fait appel à l'emprunt en 2022 donc les intérêts versés sont de 452 K€ avec une légère évolution de 9K€ en raison de la hausse du livret A.

Charges et produits divers :

En dépenses, il s'agit de la comptabilisation des créances éteintes ou admissions en non valeur et de charges annulées sur exercices antérieurs. Pour 2022, elles sont égales à 30 K€. Ce poste comprend également les dernières dépenses liées à la crise sanitaire (189K€ versés à Equalia dans le cadre d'un protocole transactionnel).

En recettes, il s'agit d'une écriture comptable relative au prélèvement exceptionnel de la taxe d'habitation; cette écriture avait été rattachée à l'exercice 2021 mais l'Etat n'ayant pas demandé cette restitution, l'écriture de rattachement est donc annulée avec la constitution d'une provision en 2022.



Administration générale (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
DG/Cabinet du président	34	34		
Pilotage et coordination	95	179		
Communication/imprimerie	68	74		
Tranquillité publique	59	35	30	27
Mutualisations GD/VD	79	80	298	262
Charges générales	335	401	328	289
Charges de personnel	1 250	1 895	709	1 326
Budget total	1 584	2 296	1 037	1 615
COUT NET	547	682		

Cabinet du Président : il s'agit de crédits affectés à l'organisation de manifestations diverses (séminaires, vœux...etc), budget en stabilité.

Pilotage et coordination : ce poste comprend :

- Les prestations de conseil juridique
- La certification des comptes,
- le suivi des contentieux,
- La retranscription des conseils communautaires et dématérialisation des convocations,
- les cotisations (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale).

Ce budget est en augmentation du fait du transfert de la certification des comptes du service finances au service pilotage.

Communication imprimerie : ce budget prend en charge la conception et la distribution du Grand Dole magazine.

4 numéros ont été publiés en 2022. Le budget consacré en 2022 s'élève à 74 K€ en légère progression en raison de l'augmentation du coût du papier.

Tranquillité publique : 35 K€, cela concerne la gestion de la fourrière intercommunale et de la gestion des prestations de télésurveillance des bâtiments.

Mutualisations : flux croisés concernant les charges de fonctionnement hors masse salariale entre la ville et l'agglomération.



Moyens - Ressources (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Finances	99	1		
Ressources humaines	433	560	1	
Systèmes d'information	453	379	1	1
Moyens généraux	568	564	459	422
Commande publique	19	9		
Charges générales	1 572	1 514	461	422
Charges de personnel	1 303	2 773	153	1 427
Budget total	2 874	4 287	614	1 849
COUT NET	2 260	2 438		

Finances : frais bancaires pour 1K€.

RH : ce poste est en augmentation de 127 K€ en raison de l'augmentation des formations et des frais de déplacement (conséquence de la sortie de la crise sanitaire) pour + 52K€. Ce budget comprend également les indemnités des élus, leurs frais de formation et de déplacement pour 373K€, en augmentation de 40K€, prenant en compte les +3,5% d'augmentation du point d'indice des fonctionnaires en juillet 2022.

DSI : il s'agit de la maintenance et des prestations relatives aux différents logiciels, des abonnements et des prestations d'hébergement des différents progiciels, des frais de téléphonie et enfin de la maintenance des photocopieurs. Ce poste s'élève à 379 K€ en 2022.

Accueil, courriers, moyens généraux : budget en stabilité

- Taxes foncières : 179 K€
- Loyers : 178 K€
- Assurances : 68 K€
- Frais d'affranchissement: 75 K€
- Produits d'entretien, fournitures administratives, prestations d'entretien des locaux et des véhicules : 64 K€
- Les recettes sont de 422K€ et comprennent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (315 K€)

Commande publique : 9K€ pour les frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales dans le cadre de la passation des marchés publics.



Actions sociales (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Politique de la ville, prévention de la délinquance	176	178		
Charges générales	176	178		
Charges de personnel	25	285		220
Budget total	201	463		220
COÛT NET	201	243		

Politique de la ville : il s'agit des crédits alloués au centre social et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe 2022 est de 151 K€, budget en stabilité.

Programme de réussite éducative : ce programme est de 27 K€ alloué au CCAS de Dole (comme en 2021)

Actions éducatives



Actions éducatives (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Enfance jeunesse fonctionnement ALSH	772	828		
Subventions	69	45		
Recettes usagers ALSH			379	437
Participations CAF/MSA/CD39			1 449	1 419
Restaurations scolaire repas+prestataires	1 088	1 187		
Réductions tarifaires			41	46
Recettes usagers			1 326	1 437
Charges générales	1 930	2 060	3 196	3 339
Charges de personnel	4 743	9 329	499	4 948
Budget total	6 673	11 389	3 695	8 287
COUT NET	2 978	3 102		

Enfance et Jeunesse/fonctionnement ALSH :

En dépenses : ce budget concerne les prestations hors temps scolaire, mercredi et vacances en ce qui concerne notamment le fonctionnement des centres de loisirs. Il s'établit à 828 K€, en augmentation de 56K€.

En recettes :

- Les recettes usagers en 2022 ont été perçues à hauteur de 437K€, en évolution de + 58K€, du fait d'une hausse de la fréquentation.
- Les prestations de la CAF ont été versées au Grand Dole à hauteur de 1 419 K€, contre 1 449 K€ en 2021.

Restauration scolaire : conséquences de la hausse sensible de la fréquentation et de la Loi Egalim, les achats de repas s'élèvent à 1 187K€.

Les recettes usagers sont également en progression de 111 K€.



Sports

Sports (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Piscines	778	833		
Gymnases	56	47		
Stades	94	129		
Golf	110	110		
Subventions aux associations	101	106		
Autres charges	4	5		
Charges générales	1 143	1 230	0	0
Charges de personnel	359	515	11	316
Budget total	1 502	1 745	11	316
COUT NET	1 491	1 429		

Piscines : la contribution pour obligation de service public octroyé au délégataire Equalia s'établit en 2022 à 799 K€, en progression de +59 K€, en raison des clauses de révision et de l'actualisation de la contribution financière conformément au contrat.

Gymnases : les prestations d'entretien s'élèvent à 47 K€ en stabilité.

Stades : l'entretien des stades en 2022 s'élève à 129 K€, en augmentation de 35K€ en raison du renouvellement du marché des prestations de tonte.

Golf : contribution en stabilité pour 110K€.

Subventions aux associations : 106 K€, en stabilité.



Actions culturelles

Culture (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Evènementiel	386	386		
Conservatoire	98	96	341	354
Lecture publique	114	110	28	8
Vie associative	29	51		
Charges générales	628	643	369	362
Charges de personnel	2 706	3 641	38	1 005
Budget total	3 334	4 284	407	1 368
COUT NET	2 927	2 917		

Evènementiel et médiation culturelle : Ce budget comprend la subvention de 355K€ aux Scènes du Jura (en stabilité), ainsi que les contributions à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (15K€) et à l'EPCC des Salines Royales (10K€). Enfin, 6K€ ont été réalisés dans le cadre des « nuits rebelles »

Conservatoire : ce budget est stable. Les subventions affectées aux écoles associatives de Tavaux et St Aubin sont également stables. Les recettes usagers sont de 136 K€. Les subventions du CD 39 et de la DRAC ont été perçues à hauteur de 215K€

Lecture publique : budget stable concernant le fonctionnement du réseau des médiathèques.

Vie associative : 2022 constitue un retour à la normale suite à la crise sanitaire avec le retour d'évènements tels que « Textes et Bulles », « Weekend gourmand du Chat Perché », Rockalissimo, les 30 clochers.



Aménagement et attractivité du territoire

Attractivité et aménagement du territoire (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Développement économique	911	783	150	134
Tourisme	510	676	99	145
Habitat gens du voyage	60	56	2	4
Urbanisme et foncier	1	13	40	30
Transports	180	23	0	36
Charges générales	1 662	1 550	291	349
Charges de personnel	743	934	224	419
Budget total	2 405	2 484	515	767
COUT NET	1 890	1 717		

Transports : La semaine de la mobilité et la Fête du Vélo ont coûté 9 K€ avec un soutien de l'ADEME. Le reste de ce budget est affecté à diverses cotisations et à la Ligne des Hirondelles. A noter, l'absence d'une subvention d'équilibre au budget annexe transports, expliquant la diminution du budget.

Foncier et Urbanisme : les crédits sont consacrés à l'instruction des dossiers d'urbanisme aux différents documents d'urbanisme tels que le plan local d'urbanisme intercommunal, le plan de sauvegarde et de mise en valeur et le schéma de cohérence territorial.

Développement touristique : 500 K€ sont versés à la SPL Hello Dole dont 250K€ pour la gestion de Dole Tourisme et 250 K€ pour la gestion de Dolexp. En outre, les derniers impacts du covid ainsi que les tensions sur l'énergie ont nécessité l'attribution d'une dotation exceptionnelle de 140K€ Les recettes sont constituées de la taxe de séjour à hauteur de 145 K€, en progression de 68%.

Habitat/Gens du voyage : budget stable : la gestion des aires des gens du voyage s'élève à 40 K€. La subvention à l'association Gadge est reconduite à hauteur de 10K€. Concernant le logement, 6 K€ ont été affectés en 2022.

Développement éco :

Gestion du CAN : 19 K€ en dépenses et 97 K€ en recettes (loyers)
Fonds régional des territoires : fin du dispositif en 2022
Subventions : l'enveloppe versée s'établit à 750 K€ (stable)

Développement économique (K€)	2021	2022
Aéroport Dole travaux	150	150
Office de commerce	40	40
Espaces jeunes	85	85
Initiative Dole Territoire	60	55
Afhypac	2	2
Innovia	286	323
Programme insertion emploi	90	97
Fonds régional des territoires	153	0
CAN	16	19
Autres	28	10
TOTAL	911	783



Services techniques

Services techniques (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Etudes travaux bâtiments	423	492	38	2
Garage, logistique, magasin et ateliers	61	98		1
Propreté et espaces verts	29	43		2
Energie	890	1 113	73	24
Environnement/Eaux pluviales ●	5 018	5 167	5 502	5 874
Charges générales	6 421	6 914	5 613	5 903
Charges de personnel	1 339	4 205	355	3 263
Budget total	7 761	11 119	5 968	9 166
COÛT NET	1 793	1 953		

Etudes- travaux - Bâtiments : ce budget est en progression de +69K€ en raison du marché d’exploitation et de maintenance du complexe aquatique et sportif de Talagrand (coût 2022 : 408K€). Le reste du budget est consacré à l’entretien et à la maintenance des autres équipements du Grand Dole tels que les médiathèques, le conservatoire, les ALSH, les équipements sportifs, le CAN et les bâtiments administratifs.

Garages, logistiques, magasins, ateliers : budget en hausse de +37K€ en raison de la hausse des carburants et de la reprise des manifestations post crise sanitaire.

Propreté et espaces verts : budget en hausse de +14K€ sur l’entretien des espaces verts.

Energie : conséquence de l’inflation forte en 2022, les dépenses ont augmenté de +223K€ par rapport à 2021.



Environnement (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	2021	2022	2021	2022
Plan climat	16	10		
Natura 2000	29	55	120	79
Protection des milieux naturels	41	72	29	
GEMAPI	157	165		237
Eaux pluviales	191	205		
Ordures ménagères	4 579	4 633	5 318	5 523
Charges de fonctionnement	6	28	35	34
Charges générales	5 019	5 167	5 502	5 874
Masse salariale	276	561	19	355
Budget total	5 295	5 729	5 521	6 229
Produit net			226	500

Plan climat : 10 K€ pour des actions développées dans le cadre du Plan Air Climat Air Energie Territorial en partenariat avec l'organisme ATMO BFC.

Natura 2000 : 55 K€ pour l'animation du site Natura 2000 et du plan de développement rural avec 79 K€ financé par l'Etat et l'Europe.

Protection des milieux naturels : ce budget est consacré à l'entretien et à la valorisation des espaces sensibles des Monts Dolois et des sentiers du PDIPR (trames vertes) pour 72 K€.

Gemapi : il s'agit des contributions versées aux différents organismes chargés de la protection des milieux aquatiques et de la prévention des inondations : syndicat mixte Doubs-Loue (144K€), EPTB (15K€), Syndicats de la Sablonne (4K€) et de l'Auxon (1K€). Les recettes proviennent de la taxe GEMAPI mise en place à compter de 2022 dans le cadre du pacte de solidarité.

Eaux pluviales : redevance versée à Dolea pour la gestion des eaux pluviales

Environnement : 28 K€ pour des actions éducatives et de prévention

Hors ordures ménagères, et hors GEMAPI, le budget environnement, en net, évolue de +107K€.

Ordures ménagères : 328 K€ réalisés sur la collecte des déchets et des encombrants (stable). La contribution au SICTOM est de 4 296K€ (+ 45K€)

La masse salariale (chapitre 012) : 10,65 M€ en net

Masse salariale par secteur (chapitre 012) (K€)	CA 2021	CA 2022
Administration générale	1 250	1 895
Moyens et ressources	1 303	2 773
Actions sociales	25	285
Actions éducatives	4 743	9 329
Sports	359	515
Culture	2 706	3 641
Aménagement et attractivité du territoire	743	934
Services techniques	1 339	4 205
Total masse salariale brute	12 468	23 579
Recettes ressources humaines (MAD, IJ...etc)	1 986	12 923
Total masse salariale nette	10 482	10 655

Éléments de compréhension de la masse salariale

Effectif total agglomération et ville : 577 ETP dont 273 affectés au Grand Dole

En brut, les évolutions s'expliquent par l'application de la convention de services communs entre le Grand Dole et la Ville. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les agents de la ville et de l'agglomération sont payés par le Grand Dole qui refacture à la ville la quote-part des agents affectés à la Ville. Afin d'analyser la véritable évolution de la masse salariale, il faut déduire les recettes notamment liés à cette refacturation.

Ainsi, l'évolution de la masse salariale nette sur le Grand Dole est de +1,7%, soit +173K€. Cette relative évolution s'explique par l'application de la convention de services communs entre la ville de Dole et le Grand Dole qui est venue atténuer la revalorisation du point d'indice et l'impact du glissement vieillesse technicité.

Evolution de l'épargne brute

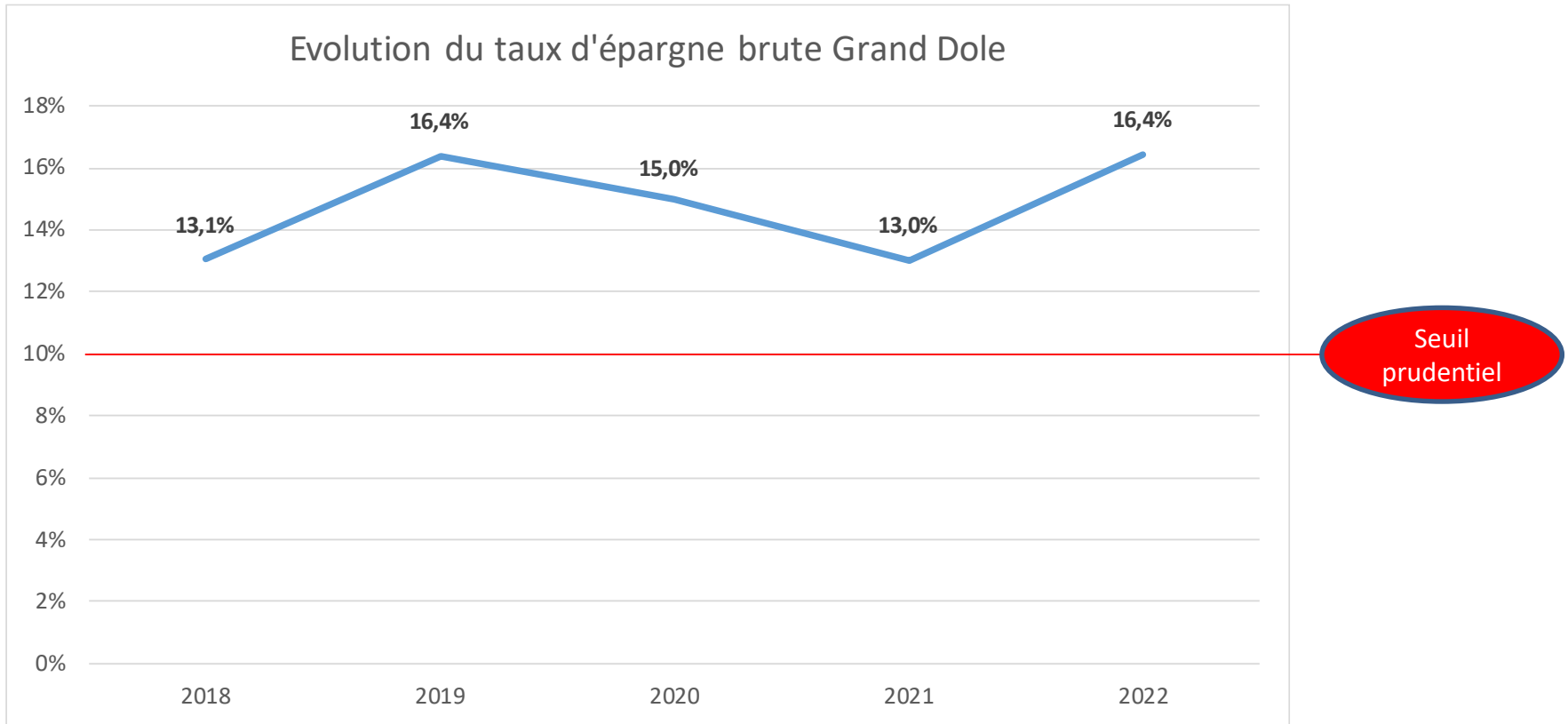
Une épargne brute* (=autofinancement brut) qui s'améliore de +1,4M€ par rapport à 2021

EN K€	CA 2021	CA 2022
TOTAL FISCALITE BRUTE	31 305	32 213
<i>dont CFE, TH et TF</i>	11 668	11 056
<i>dont Fiscalité indirecte</i>	14 320	15 634
<i>dont TEOM</i>	5 318	5 523
Prélèvements sur Fiscalité	-12 157	-10 846
<i>dont ACTP</i>	-8 450	-8 598
<i>dont FNGIR</i>	-532	-616
<i>dont FPIC</i>	-1 632	-1 632
<i>dont prélèvement TH</i>	-1 543	0
<u>TOTAL FISCALITE NETTE</u>	19 149	21 367
DGF	3 385	3 422
Compensations fiscales	2 808	2 949
Autres recettes de fonctionnement	4 738	4 647
RECETTES NETTES DE FONCTIONNEMENT	30 079	32 385
DEPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT	26 157	27 058
<i>dont masse salariale</i>	10 393	10 654
<i>dont fonctionnement</i>	15 764	16 404
AUTOFINANCEMENT BRUT	3 923	5 327

*Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement-dépenses réelles de fonctionnement



Evolution du taux d'épargne brute



Le taux d'épargne brute est égal à : $\frac{\text{montant épargne brute de l'année } n}{\text{montant des recettes réelles de fonctionnement de l'année } n \text{ (net)}}$

Détail des dépenses d'équipement : 5,9 M€ en 2022

Programme ou opération (en K€)	Dépenses 2022	Recettes 2022
Administration générale*	489	228
Culture	223	7
Sports	475	3 168
Jeunesse, petite enfance, scolaire	632	80
Social		
Voirie	183	
Travaux bâtiments	41	
Ateliers, garages, magasins, logistique, espaces verts	233	
Environnement	75	109
Acquisitions foncières	105	
Développement économique**	1 039	823
Développement touristique	14	5
Transports/Mobilités	871	688
Habitat/Gens du voyage	1 089	797
Urbanisme	86	57
Fonds de soutien aux communes	350	
TOTAL	5 905	5 962

Investissements marquants 2022 (en K€)	
Programme ANAH	849
Informatique	225
ALSH LE DESCHAUX	450
Aires de covoiturage	431
Aménagements voie Grevy	331
Solde participation CD 39 giratoire Authume	177
PSMV	79
Stade Bobin	107
Stade Pepinière	146
Espace Talagrand	147

* Administration générale : tranquillité publique, moyens généraux, informatique,

**Ecriture régularisation de TVA sur espace coworking (dépense = 632 K€ et recette = 758 K€)

Le financement des investissements 2022

- Le financement des investissements est assuré par l'autofinancement net*, le FCTVA, la Taxe d'Aménagement, les subventions, et les cessions

EN K€	CA 2021	CA 2022
AUTOFINANCEMENT BRUT	3 923	5 327
Annuité de la dette	-2 570	-2 669
Autofinancement hors recettes investissement	1 352	2 658
FCTVA +Taxe aménagement	2 534	517
AUTOFINANCEMENT NET RECURRENT	3 886	3 175
Subventions et produits de cession	5 820	5 962
Emprunt mobilisé	0	0
INVESTISSEMENTS REALISES	9 524	5 905

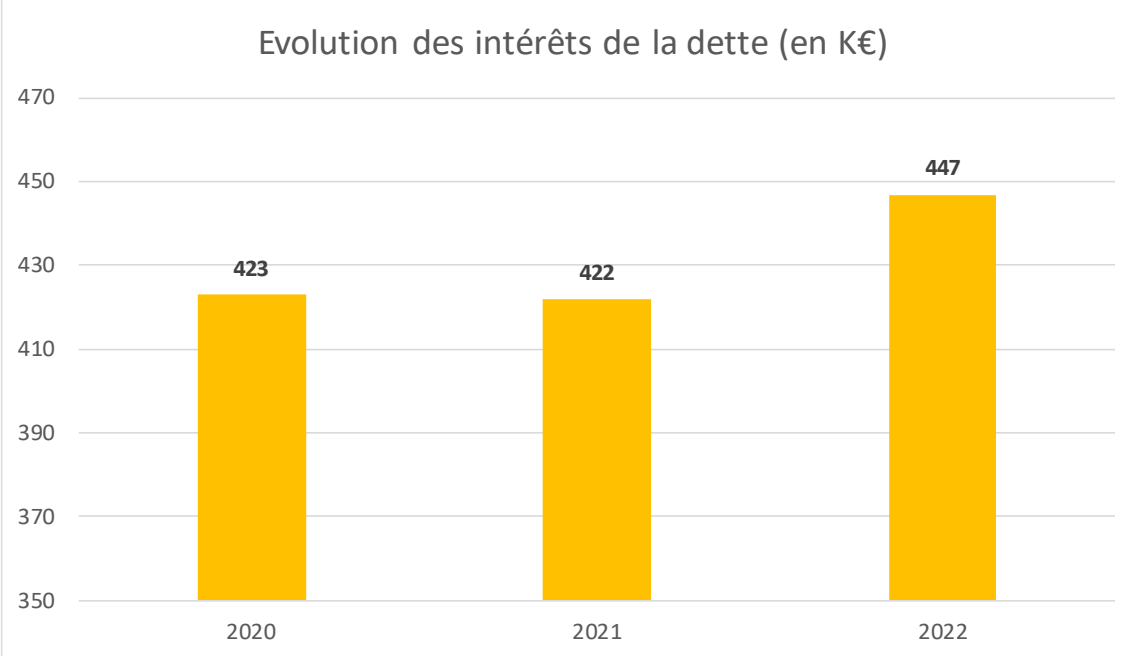
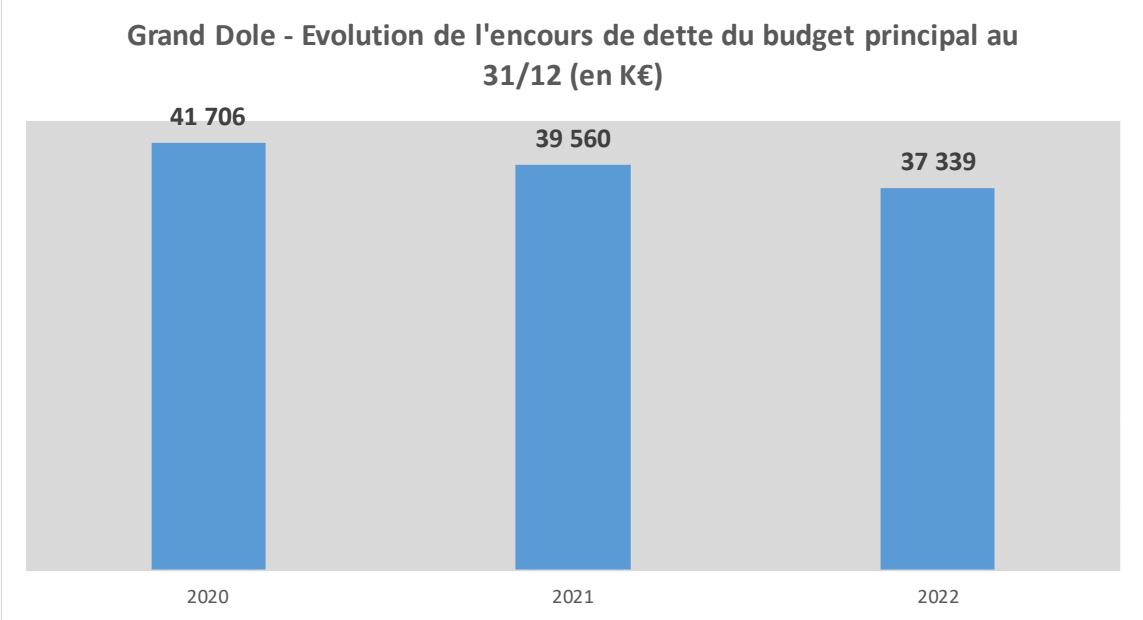
Une **épargne nette** en hausse en raison de la hausse d'épargne brute

Mais un autofinancement en baisse du fait du FCTVA. Pour rappel, en 2021, 1,8M€ de FCTVA a été versé sur l'espace Talagrand

Absence de recours à l'emprunt

*Epargne nette = épargne brute-annuité de la dette

Évolution de la dette du Grand Dole : Un capital restant dû de 37,3M€



L'évolution de l'annuité de la dette conduit à inscrire le remboursement du capital à hauteur de 2 699 K€ et des intérêts en hausse à hauteur de 447K€.

Le taux moyen de la dette est de 1,58% sur 56 contrats avec une durée résiduelle de 16 ans et 11 mois

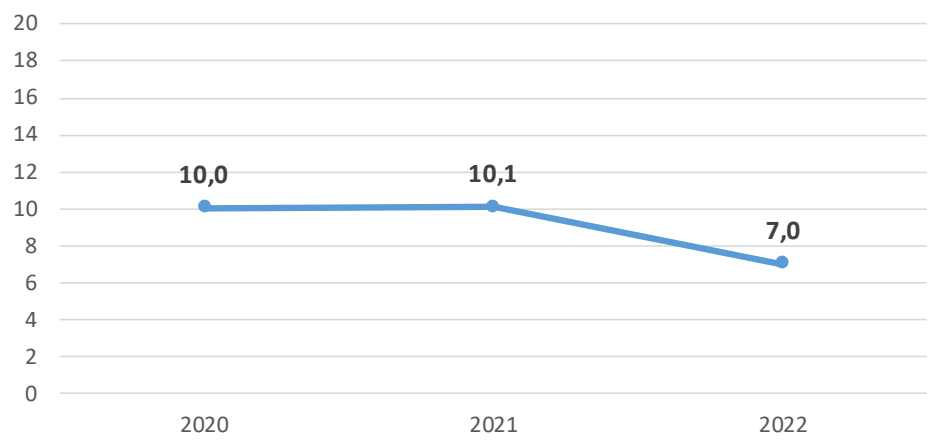
La dette du Grand Dole n'affiche aucun produit structuré ou à risque.

Évolution de la dette du Grand Dole :

Dette par type de risque

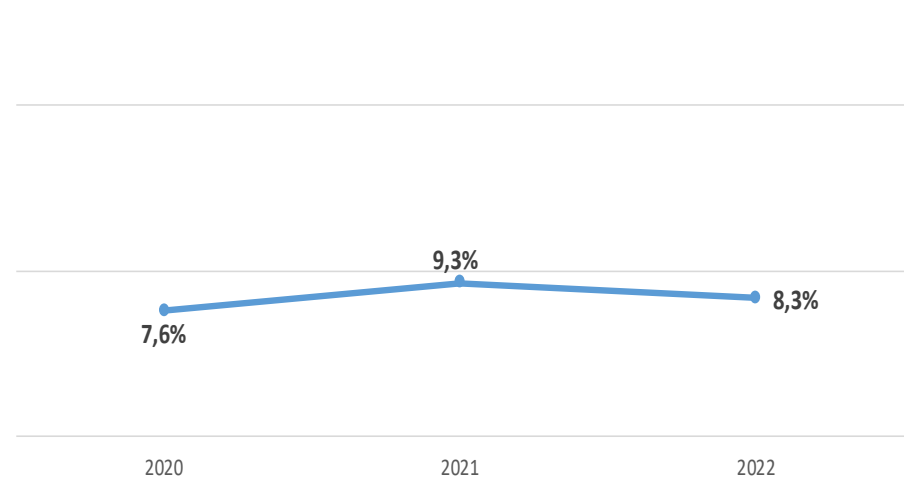


Grand Dole - Capacité de désendettement (en années)



Capacité de désendettement = épargne brute/encours de dette

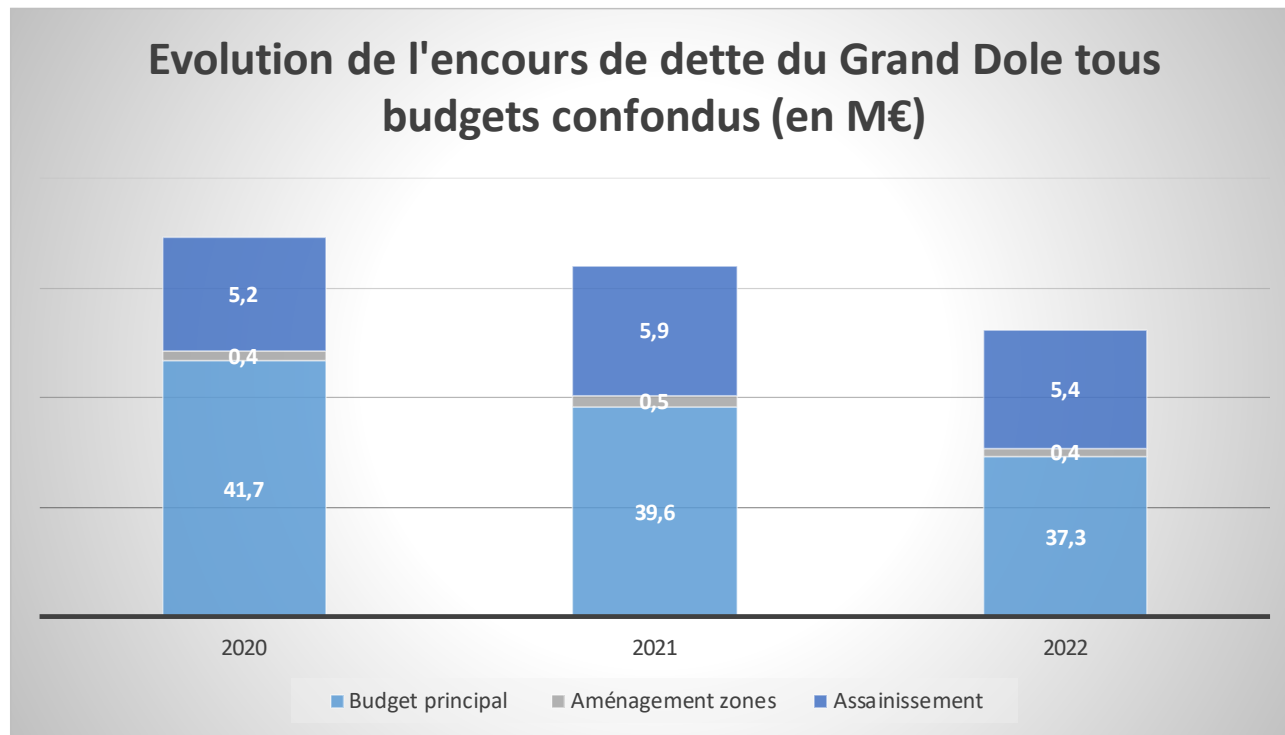
Grand Dole- Taux endettement



Taux endettement= annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement de l'année N

Évolution de la dette du Grand Dole tous budgets confondus

	Budget principal	Aménagement de zones	Assainissement	TOTAL
2020	41,7 M€	0,4 M€	5,2 M€	47,3 M€
2021	39,6 M€	0,4 M€	5,9 M€	45,9 M€
2022	37,3 M€	0,4 M€	5,4 M€	43,1 M€



Les budgets annexes:

en K€

FONCTIONNEMENT		Zones d'activités		Transports		Assainissement affermage		Assainissement régie	
		CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
011	Charges à caractère général	415	1 134	4 716	4 858	182	165	888	634
012	Charges de personnel			85	87	69	65	93	64
66	Charges financières	8	4			121	105	121	64
67	Charges exceptionnelles							124	
042	Opérations d'ordre	2 507	2 346	20	22	240	405	382	552
Dépenses de fonctionnement		2 931	3 484	4 820	4 966	613	740	1 608	1 313
70	Produits des services	226	520			301	470	982	1 183
73	Impôts et taxes			2 785	3 346				
74	Dotations et participations			2 088	1 899		118	183	33
75	Autres produits de gestion courante			5	5	130		6	0
77	Produits exceptionnels					437		24	
042	Opérations d'ordre	2 599	2 418			93	93	90	95
Recettes de fonctionnement		2 825	2 938	4 879	5 251	960	681	1 285	1 311
Résultat de fonctionnement		-106	-547	58	285	347	-59	-323	-2
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>0</i>	<i>-106</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>187</i>	<i>-115</i>	<i>-620</i>
Résultat de clôture		-106	-653	58	285	347	129	-438	-623
INVESTISSEMENT		Zones d'activités		Transports		Assainissement affermage		Assainissement régie	
		CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
10	Dotations fonds divers et réserves					127		37	
16	Emprunts et dettes	129	100			191	176	514	216
20	Immobilisations incorporelles					111	18	111	26
21	Immobilisations corporelles			13	9		6	42	58
041	Opérations patrimoniales					684		868	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 599	2 418		2	93	93	90	95
Dépenses d'investissement		2 727	2 518	13	11	1 205	293	1 661	395
10	Dotations fonds divers et réserves	233		35		255	160	60	
13	Subventions d'investissement			21					
16	Emprunts et dettes							138	
041	Opérations patrimoniales					684		868	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 507	2 346	20	22	240	405	382	552
Recettes investissement		2 740	2 346	76	22	1 179	565	1 447	552
Résultat d'investissement		13	-172	63	11	-26	272	-214	157
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>-1 427</i>	<i>-1 415</i>	<i>-27</i>	<i>36</i>	<i>-175</i>	<i>-200</i>	<i>158</i>	<i>-57</i>
Résultat de clôture		-1 415	-1 587	36	47	-200	72	-57	101



Le budget annexe aménagement de zones :

Budget annexe - zones d'activités en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 21	CA 22	CA 21	CA 22
Acquisitions/cessions	12	735	225	519
Aménagements de terrains	304	275		
Entretien/maintenance/énergie	99	125		
Frais financiers	8	4		
Amortissements/stocks	2 507	2 346	2 599	2 418
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 931	3 484	2 824	2 937
COUT NET		-107		
Dettes	129	100		
Amortissements/stocks	2 599	2 418	2 507	2 346
TOTAL INVESTISSEMENT	2 727	2 518	2 507	2 346
COUT NET	-220	-172		

Zones	Nom	Acquisitions		Cessions	
		2021	2022	2021	2022
Grandes epenottes	IDMM : reversement à la ville de Dole		199		199
	Estivalet : reversement à la ville de Dole		153		160
St Aubin	Rusthul			36	
Rochefort	TDF			8	
	Chazal			30	
	SCI Driton			25	26
	Cerelia			16	
	Commune de Rochefort	12	271		
Tavaux	Est Ouvrage			60	
	SCI JYR INVEST : reversement à la commune de Tavaux		113		135
Foucherans	Transjura			50	
TOTAL		12	734	225	519



Le budget annexe transports

Budget annexe transports en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Contrats transporteurs	529	539		
Délégation de service public	4 178	4 268		
Versement transport			2 785	3 346
Participation région et DGD			1 905	1 899
Charges et produits divers	28	72	5	5
Subvention d'équilibre du budget principal			125	
Charges générales	4 736	4 879	4 820	5 250
Masse salariale	85	87		
Budget total	4 820	4 966	4 820	5 250
COUT NET/PRODUIT NET			0	284

Dépenses :

- Le renouvellement de la DSP Transport a nécessité le recours à une AMO pour 42K€
- Les contrats avec les transporteurs sont en quasi stabilité pour 539 K€
- La contribution à la DSP s'élève à 4 268 K€; en hausse de 90K€
- Les indemnités kilométriques en faveur du public scolaire sont de 8K€

Recettes :

- La participation de la Région s'élève à 1 868 K€ (identique à 2021)
- La DGD est gelée à hauteur de 14 K€
- Le versement transport : 3 346 K€ en hausse de +561 K€ (nouvelles modalités de collecte et de reversement par l'URSSAF à compter de 2022 génère un surplus de 138 K€; retour à la normale post crise sanitaire et dynamisme de l'emploi local +323K€)
- Absence de subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe



Les budgets annexes assainissement consolidés

Budgets annexes assainissement en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Opérations d'ordre budgétaire	622	957	183	187
Charges de fonctionnement (011)	1 194	799		
Charges de personnel (012)	162	129		
Intérêts dette	242	169		
Redevances usagers			1 283	1 653
Primes épuration /Dotations			183	152
Produit/charges exceptionnelles			597	
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 220	2 053	2 246	1 992
EXCEDENT/DEFICIT	24	-61		
<i>Solde antérieur reporté</i>	<i>-115</i>	<i>-433</i>		
<i>Résultat de clôture</i>	<i>-91</i>	<i>-494</i>		
Opérations d'ordre budgétaire	1 735	187	2 174	957
Etudes /travaux	264	108		
FCTVA	164		315	160
Dette	705	392	138	
TOTAL INVESTISSEMENT	2 868	687	453	1 117
EXCEDENT/DEFICIT	-240		430	
<i>Solde antérieur reporté</i>	<i>-17</i>		<i>-257</i>	
<i>Résultat de clôture</i>	<i>-257</i>		<i>173</i>	

L'assainissement est une compétence reprise par le Grand Dole depuis le 1^{er} janvier 2020.

9 communes et 1 syndicat sont en affermage

19 communes et 2 syndicats sont en régie directe

Le déficit s'explique par : lors de la prise de compétences, les tarifs ont été repris tels qu'appliqués par les communes avant transfert et ne couvraient pas le coût de revient du service. C'est pourquoi, une harmonisation progressive décidée en conseil communautaire est appliquée depuis 2022.

Les investissements prévus sont inscrits dans le schéma directeur et concernent en priorité Tavaux et Damparis.

Bilan du budget principal au 31/12/2022 (en K€)



ACTIF

PASSIF

ACTIF IMMOBILISE

CAPITAUX PROPRES

103 642

77 816

ACTIF CIRCULANT

5 034

DETTES FINANCIERES

37 437

TRESORERIE

7650

DETTES NON FINANCIERES

1 073

116 326

116 326

Le **fonds de roulement** est égal à :
Capitaux propres + dettes financières – actif immobilisé ,
soit 11 611 K€

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses

Le **besoin en fonds de roulement** est égal à :
Actif circulant- dettes non financières
Soit 3 961 K€

La trésorerie correspond à la somme que la collectivité à en caisse au 31/12 de l'année.
2022 : 7 650 K€